



PROFESSEUR :

Nom/prénom	Nom de UF	Périodes	Codification de l'UF
	Traitement de l'image : niv. moyen Photoshop	60	UF: 754723U9/E1 code 709

Pour atteindre le seuil de réussite (=50%), l'étudiant sera capable d'exercer les acquis d'apprentissage suivants :

<u>Acquis d'apprentissage</u>	<u>Critères d'évaluation</u> <u>« Indicateurs »</u>	<u>A = 50%</u> <u>NA < 50%</u>	<u>Remarques</u>
Le seuil de réussite sera considéré comme atteint si l'étudiant est capable de présenter différentes réalisations, avec implication de différents éléments saisis ou créés, en respectant les étapes intermédiaires et les techniques de base d'élaboration de l'image numérique, telles que, en particulier: -transformer une image numérique en utilisant les différents outils afin d'obtenir différentes images de synthèse suivant le schéma demandé;	-Recherche de photos sur internet sur un thème imposé -retouche et/ou traitement de toutes photos (ex: suppression d'un élément indésirable) - ajout de texte - utilisation d'au moins un réglage, un masque de fusion, d'un effet, d'un filtre, de 5 calques minimum.		
-préparer l'image pour la photocoposition.	-création d'un montage photos en respectant la résolution et le mode colorimétrique pour l'écran.		
<p><u>Décision du chargé de cours</u></p> <p><input type="checkbox"/> Réussite <input type="checkbox"/> Ajournement</p>			

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :							
	50	60	70	80	90	100	Remarques
De la qualité technique							
Du soin apporté à la réalisation							
des qualités esthétiques							
de la composition							
du respect des règles de sécurité							
du degré d'autonomie atteint.							

Philippeville, le 24 / 06 /

TOTAL **/100**

Signature du Professeur